



DROIT DE VISITE PENDANT HOSPITALISATION EN SPYCHIATRIE

Par **KAMLOU**, le **23/05/2009** à **11:19**

BONJOUR

MON EX-MARI VIENT D'ENTRER EN HOPITAL PSYCHIATRIQUE POUR DEPRESSION. SON AMIE ACTUELLE M'A SIGNALE PAR MAIL QU'ELLE VIENDRAIT CHERCHER LES ENFANTS SAMEDI PROCHAIN (C'EST BIEN LE WEEK END DU PAPA) POUR LES EMMENER VOIR LEUR PERE A L'HOPITAL.

DOIS JE LUI DONNER LES ENFANTS? JE NE L'AI JAMAIS VU? VA T ELLE VRAIEMENT S'OCCUPER DES ENFANTS PENDANT LE WEEK END? ET SURTOUT EST CE CONSEILLE DE LAISSER DES ENFANTS DE 6 ET 8 ANS VOIR LEUR PERE DANS CE CONTEXTE?

MERCI ME DIRE SI JE PEUX M'Y OPPOSER OU PAS.

SLTS

Par **jeetendra**, le **23/05/2009** à **14:11**

bonjour, la compagne de votre ex-conjoint est considérée comme un [fluo]tiers digne de confiance[/fluo], vous "pouvez" lui remettre les enfants pour qu'ils puissent voir leur père (empêché médicalement), c'est mon opinion, cordialement

Par **KAMLOU**, le **24/05/2009** à **08:26**

MERCI POUR CETTE PRECISION SUR CE POINT. MAIS CONCERNANT LA 2EME PARTIE Y A T IL MOYEN A CE QUE JE M'OPPOSE A CE QU'ON EMMENE 2 ENFANTS DE CET AGE DANS UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE VOIR LEUR PERE QUI DOIT VRAIMENT ETRE MAL POUR EN ETRE ARRIVER LA? (ET QUI VA CERAINEMENT DIRE AUX ENFANTS QUE C'EST DE MA FAUTE CAR J'AI OSE DIRE QUE J'ALLAIS VOIR UN HUISSIER POUR RECUPERER MES 9 MOIS DE PENSIONS ALIMENTAIRES IMPAYES - MAIS BON CA C'EST UNE AUTRE HISTOIRE). EN FAIT JE NE VOUDRAIS PAS QU'IL REVIENNENT TRAUMATISES PAR DES CHOSES CHOQUANTES QU'ILS AURAIENT PU VOIR (DANS UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE JE SUPPOSE QU'ON DOIT EN VOIR QUAND MEME!)

BREF JE NE VEUX PAS M'OPPOSER A CE QU'ILS VOIENT LEUR PAPA MAIS DANS CES CONDITIONS LA J'AI PEUR POUR EUX...MERCIME DIRE CE QUE VOSU EN PENSEZ

SLTS

Par **jeetendra**, le **24/05/2009** à **12:16**

bonjour, appelez le [fluo]119[/fluo], ils vous diront quoi faire, votre problème n'est pas seulement juridique, il a aussi un fort aspect personnel, bon dimanche à vous